

D'importantes réductions d'effectifs dans la fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, etc.)

Chiffres clés



- 180 établissements en 2015
- 2 700 salariés en 2015
- 580 intérimaires en 2015
- - 18,6 % de salariés entre 2007 et 2017
- + 7,1 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016
- 34 % de CDI dans les embauches en 2017

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 2 700 salariés travaillent en 2015 dans la fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, etc.), ce qui représente 10,8 % de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire (13,2 % au niveau national). À cela s'ajoutent environ 580 emplois intérimaires. L'emploi salarié dans ce secteur se concentre surtout dans des établissements de 100 salariés et plus.

La fabrication de condiments et assaisonnements prépondérante dans la région

Dans la région, la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie représente comme au niveau national plus du quart de l'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires. L'emploi salarié du secteur se situe essentiellement dans le Doubs et en Côte-d'Or en raison de la présence de grands établissements (Nestlé, Chocolaterie de Bourgogne). La fabrication de condiments et assaisonnements représente 18,8 % de l'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires contre 5,0 % en France métropolitaine. En particulier, la filière moutarde de la région est bien implantée dans la région. Les établissements industriels sont tous situés historiquement en Côte-d'Or : le groupe Amora-Maille, Reine de Dijon, l'Européenne de condiments (Khüne) et l'entreprise Fallot. Avec près de 75 000 tonnes de pâte de moutarde produites, les moutarderies de Côte-d'Or sont les premières sociétés productrices au niveau européen. La fabrication de plats préparés représente près d'un emploi salarié sur cinq dans la fabrication d'autres produits alimentaires (29,4 % au niveau national). L'emploi salarié du secteur se situe principalement dans l'Yonne et le Jura.

Un secteur créateur de richesse qui rencontre des difficultés économiques

La fabrication d'autres produits alimentaires représente

14,2 % de la valeur ajoutée produite par les entreprises mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) de l'industrie agroalimentaire (7,2 % en France métropolitaine). La productivité apparente du travail est l'une des plus élevée du secteur de l'agroalimentaire. Entre 2013 et 2016, la valeur ajoutée augmente un peu plus fortement dans la région (+7,1 %) qu'au niveau national (+5,5 %). Néanmoins, le résultat brut d'exploitation des entreprises recule, la masse salariale ayant augmenté davantage que la valeur ajoutée.

Les entreprises mono ou quasi-mono régionales de ce secteur en déficit d'exploitation sont moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (20,5 % contre 25,1 %). Cependant, les entreprises en difficulté emploient en moyenne plus de salariés. En effet, elles représentent 29,3 % de l'emploi salarié des IAA contre 23,0 % en France métropolitaine.

L'évolution de l'investissement des entreprises de la fabrication d'autres produits alimentaires est moins dynamique dans la région qu'au niveau national. L'investissement corporel progresse moins vite et l'autofinancement se replie fortement entre 2013 et 2016 (42,9 %).

Près d'un emploi sur cinq détruit en dix ans

L'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires recule nettement dans la région entre 2007 et 2017 (-18,6 %, soit 645 emplois détruits) alors qu'il augmente en France métropolitaine (+2,3 %). En Bourgogne-Franche-Comté, il fléchit de 20,7 % avant 2013 et augmente de 4,1 % par la suite. Au niveau national, il baisse légèrement avant 2013 (-1,7 %) puis augmente de 4,1 %.

L'emploi salarié dans la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie diminue fortement entre 2007 et 2017 (-20,9 %, soit près de 210 emplois détruits). Ce recul est nettement plus élevé qu'au niveau national (-4,1 %). Dans la région, les effectifs baissent sur toute la période

en particulier entre 2007 et 2013. Ces destructions d'emplois résultent notamment de la restructuration de l'établissement Barry Callebaut Manufacturing Bourgogne à Dijon qui devient Chocolaterie de Bourgogne.

L'emploi salarié dans la fabrication de condiments et assaisonnements diminue également fortement entre 2007 et 2017 (-30,3 %, soit près de 220 emplois détruits) alors qu'il augmente au niveau national (+5,1 %). Dans la région, les effectifs baissent surtout entre 2007 et 2013, en lien notamment avec la fusion des trois établissements d'Amora Maille.

De plus, la fermeture du seul établissement de la région dans la fabrication de sucre en 2008 a entraîné la suppression d'une centaine d'emploi.

Dans la fabrication de plats préparés, l'emploi salarié augmente légèrement entre 2007 et 2017 (+2,1 %, soit une dizaine d'emplois). Cette hausse est plus modérée qu'au niveau national (+5,3 %).

Un recours accru aux contrats à durée indéterminée et à l'intérim

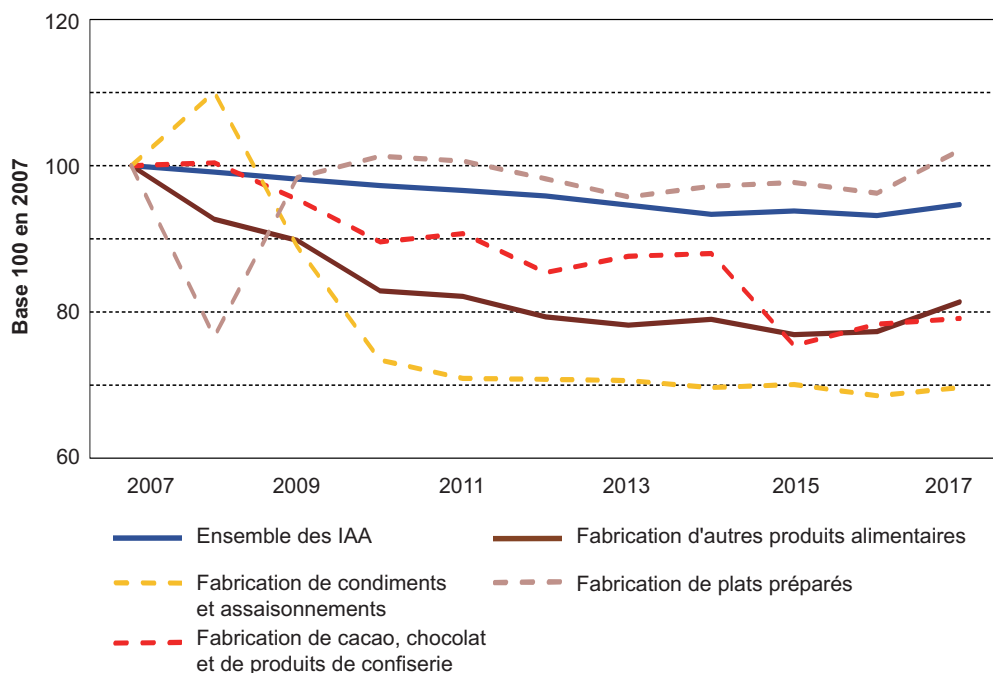
En ce qui concerne les motifs de sorties (cf. définitions), les fins de contrats à durée déterminée (CDD) sont aussi

fréquentes que les ruptures de contrats dans les établissements de 10 salariés et plus de la fabrication d'autres produits alimentaires. Au contraire les fins de CDD sont majoritaires dans les autres secteurs des IAA. Les démissions sont le deuxième motif de sortie et la fabrication d'autres produits alimentaires est le secteur de l'agroalimentaire où cette part est la plus élevée.

La part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les embauches est nettement plus élevée dans ce secteur qu'en moyenne dans l'industrie agroalimentaire (34,0 % contre 24,4 % en 2017) et cette part a nettement progressé depuis 2009 (+21,8 points).

Par ailleurs, les établissements recourent beaucoup moins aux CDD très courts (inférieur à un mois) qu'en moyenne dans les IAA et ce recours diminue depuis 2009. Le recours à l'intérim est l'un des plus élevés de l'industrie agroalimentaire. Il est quasi stable entre 2007 et 2011 et progresse fortement par la suite. Cette hausse de l'emploi intérimaire entre 2007 et 2017 (+30,0 %, soit 120 intérimaires de plus) est nettement plus élevée qu'au niveau national (+19,9 %). Les durées des missions ont nettement baissé entre 2007 et 2010. Bien qu'elles se soient allongées depuis, elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise.

Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acoiss - Urssaf